



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/92
5 juillet 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS

Cinquante-septième session
27-30 septembre 1999

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 27 septembre 1999 à 15 heures

1. Adoption de l'ordre du jour ECE/TIM/92
2. Questions découlant de la cinquante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe qui intéressent le Comité TIM/1999/1
3. Aménagement forestier durable dans la région : suivi de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe; suivi du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable et contribution au Forum international sur les forêts TIM/1999/2

ACCÈS AU PALAIS DES NATIONS - La sécurité ayant été sensiblement renforcée, des plaquettes d'identité personnelles sont nécessaires pour accéder au Palais des Nations. La procédure pour les obtenir est plus rapide si la Section du bois reçoit à l'avance le nom des représentants. Pour plus de précisions, voir l'annexe.

DOCUMENTS - Les documents du Comité du bois seront distribués par courrier et ils seront également affichés sur le site Web du Comité :
<http://www.unece.org/trade/timber>

- | | | |
|-----|--|---------------------------------|
| 4. | Évolution des marchés en 1999 et perspectives pour l'an 2000 | TIM/1999/3
ECE/TIM/BULL/52/3 |
| 5. | Thème spécial : Problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur des forêts et des produits forestiers | TIM/1999/4 |
| 6. | Examen des activités menées depuis la cinquante-sixième session et programme de travail pour la période 2000-2004 | TIM/1999/5
TIM/1999/6 |
| 7. | Réunion commune du Comité (cinquante-huitième session) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (trentième session) | TIM/1999/7 |
| 8. | Élection du Bureau | |
| 9. | Questions diverses | |
| 10. | Adoption du rapport | |

CALENDRIER PROVISOIRE

	Point de l'ordre du jour	Séance du matin	Point de l'ordre du jour	Séance de l'après-midi
Lundi, 27 septembre		-	1. 2. 3.	Adoption de l'ordre du jour Questions découlant de la cinquante-quatrième session de la CEE Aménagement forestier durable dans la région
Mardi, 28 septembre	4.	Examen des marchés	4. (suite)	Examen des marchés
Mercredi, 29 septembre	5.	Thème spécial	6.	Examen des activités et programme de travail
Jeudi, 30 septembre		Comité de rédaction Exposés techniques	7. 8. 9. 10.	Réunion commune du Comité et de la Commission européenne des forêts Élection du Bureau Questions diverses Adoption du rapport

NOTES EXPLICATIVES

Point 1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/TIM/92)

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2. Questions découlant de la cinquante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe qui intéressent le Comité (TIM/1999/1)

Le Comité sera informé des décisions adoptées par la Commission à sa cinquante-quatrième session, tenue en mai 1999, qui concernent les travaux du Comité. Le Comité sera invité à tenir compte de ces décisions lorsqu'il adoptera son programme de travail au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire.

Point 3. Aménagement forestier durable dans la région : suivi de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe; suivi du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable et contribution au Forum intergouvernemental sur les forêts (TIM/1999/2)

Le Comité sera invité à réfléchir, sur la base d'une note du secrétariat, à la manière dont il devrait contribuer au suivi de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe et aux travaux du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable, ainsi qu'à sa contribution au Forum intergouvernemental des forêts.

Point 4. Évolution des marchés en 1999 et perspectives pour l'an 2000 (TIM/1999/3; ECE/TIM/BULL/52/3)

Les délégations seront invitées à examiner l'évolution de la situation en 1999 et les perspectives pour l'an 2000 en se fondant sur la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers (Bulletin du bois, ECE/TIM/BULL/52/3)*, ainsi que sur les exposés et les prévisions présentés par écrit par les pays. Une déclaration faisant la synthèse des débats et des prévisions sera établie d'un commun accord pendant la session et publiée par la suite. Une note du secrétariat donnera aux participants d'autres renseignements utiles pour l'examen des marchés.

Examen des marchés

L'examen des marchés se déroulera comme suit :

1. Introduction générale;
2. Bois ronds;
3. Bois résineux (sciages et grumes);
4. Bois feuillus (sciages et grumes), zones tempérées et tropicales;

5. Panneaux dérivés du bois : panneaux de particules, contre-plaqués et panneaux de fibres;
 6. Produits forestiers certifiés.
- Exposés sur les marchés (présentés par écrit et sous forme électronique)
Il est rappelé aux délégations que le texte de leurs exposés sur les marchés doit parvenir au secrétariat ¹ avant le 13 septembre 1999 en anglais, français ou russe. Pour préparer les exposés, veuillez vous reporter aux instructions précises données dans la lettre annonçant la session ou affichées sur le site Web. Les exposés doivent être présentés à la fois sur papier et sous forme électronique. Le rapport imprimé (120 exemplaires) sera distribué le premier jour de la session, cependant qu'un exemplaire sous forme électronique sera disponible auparavant sur le site Web du Comité du bois.
 - Les prévisions par pays pour 1999 et 2000 (établies à l'aide d'un questionnaire qui sera envoyé par le secrétariat en juillet 1999) devront être soumises au plus tard le 1er septembre 1999. Des exemplaires supplémentaires du questionnaire peuvent être obtenus auprès du secrétariat sur demande ou sur le site Web du Comité.
 - Comité de rédaction. Il est proposé que le Comité de rédaction se réunisse le jeudi 30 septembre à 9 heures pour examiner le projet de rapport sur l'évolution des marchés et les perspectives, qui sera approuvé par le Comité au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

Point 5. Thème spécial : Les problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur des forêts et des produits forestiers (TIM/1999/4)

Les membres du Bureau du Comité sont convenus de retenir comme thème spécial "Les problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur des forêts et des produits forestiers". Des intervenants de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds mondial pour la nature (WWF) et du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable ont été invités. À la lumière du débat qui suivra, le Comité sera invité à décider s'il y a lieu d'entreprendre de nouveaux travaux sur ce thème sous les auspices conjoints de la CEE et de la FAO.

¹Section du bois

Division du commerce de la CEE
Palais des Nations
CH - Genève 10 (Suisse)
Télécopie : +41 22 917 00 41
Courrier électronique : info.timber@unece.org
Site Web : <http://www.unece.org/trade/timber>

Point 6. Examen des activités en 1999 et programme de travail pour la période 2000-2004

Le Comité sera invité à passer en revue ses activités et à adopter son programme de travail en se fondant sur un document récapitulatif (TIM/1999/5) qui portera à son attention des points appelant des décisions et présentera un projet de programme de travail.

Il trouvera dans un autre document (TIM/1999/6) des renseignements concernant notamment les activités d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE. Il est prévu de consacrer du temps à la présentation des activités de la FAO et d'autres organisations internationales intéressant le Comité du bois. À cet égard, les représentants des organisations internationales sont invités à fournir, en 120 exemplaires, des exposés succincts de leurs activités, rédigés en anglais, français ou russe, qui seront distribués aux délégations.

Point 7. Réunion commune du Comité (cinquante-huitième session) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (trentième session) (TIM/1999/7)

Le Comité sera invité à discuter des préparatifs de la session commune avec la CEF, qui se tiendra à Rome du 9 au 13 octobre 2000, notamment des principaux points à inscrire à l'ordre du jour provisoire. Étant donné que 2000 est une année sainte, il sera difficile d'organiser l'hébergement à Rome et il est donc vivement conseillé aux représentants de réserver leur chambre d'hôtel longtemps à l'avance, de préférence en 1999.

Point 8. Élection du Bureau

Conformément à son règlement intérieur et selon l'usage, le Comité doit élire un président et deux vice-présidents, qui resteront en fonction jusqu'à la fin de la cinquante-huitième session. À la cinquante-sixième session, Mme A. Bergquist (Suède) a été élue Présidente et M. N.A. Burdin (Fédération de Russie) et J. Serveau (Canada) Vice-Présidents jusqu'au terme de la cinquante-septième session.

Point 9. Questions diverses

Au moment où le présent ordre du jour a été rédigé, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Il est toutefois envisagé de consacrer la matinée du jeudi 30 septembre à des exposés techniques que des membres du secrétariat présenteraient sur certaines activités prioritaires.

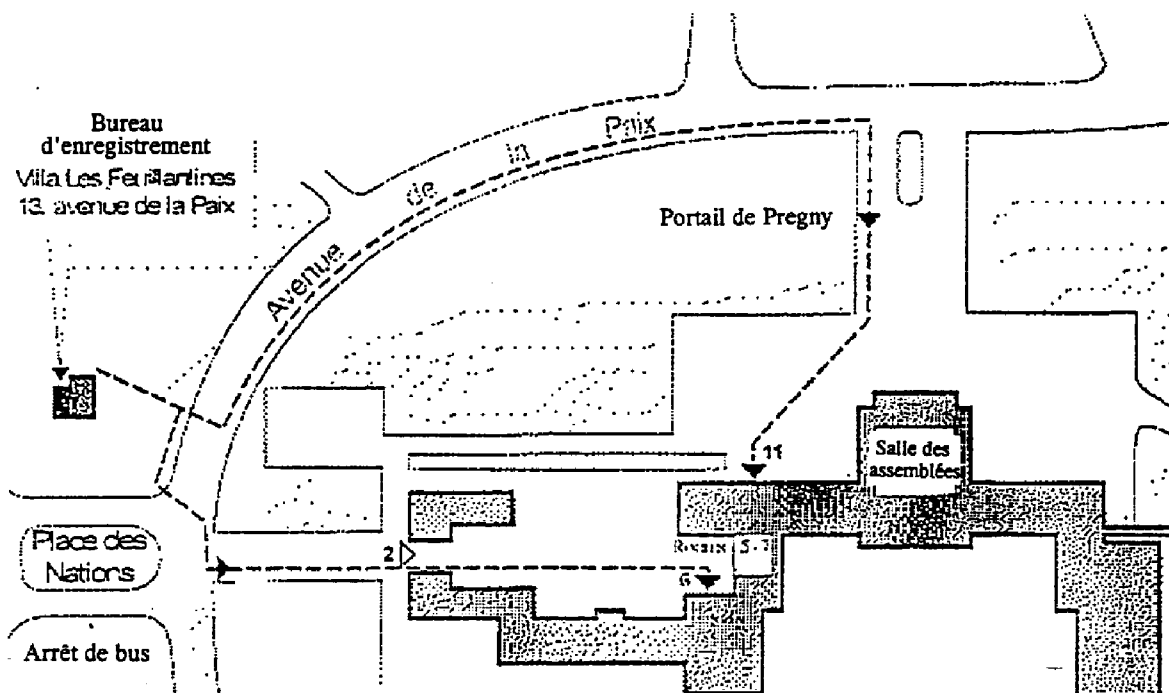
Point 10. Adoption du rapport

Le Comité sera invité à adopter son rapport en se fondant sur un projet établi par le secrétariat. Conformément au Plan d'action de la CEE, le rapport sera concis et axé sur les décisions. Les comptes rendus des débats, par exemple au titre du point 2, seront établis séparément et la version définitive sera mise au point en coopération avec les membres du Bureau, après la session. Le Comité sera toutefois invité à approuver officiellement l'exposé sur les marchés établi à partir des débats consacrés au point 4, et approuvé par le Comité de rédaction le jeudi matin.

ANNEXE

ENREGISTREMENT DES REPRÉSENTANTS
Accès au Palais des Nations

Les mesures de sécurité ont été renforcées au Palais des Nations et les représentants participant à des réunions doivent être munis de plaquettes d'identité délivrées par le Groupe de la sécurité et portant leur nom, qui leur permettront de pénétrer dans l'enceinte du Palais. Afin d'éviter les longues files d'attente, les représentants sont invités à remplir le formulaire d'enregistrement ci-joint et à le renvoyer à la Section du bois ², avant leur arrivée à Genève. Une fois sur place, les représentants devront retirer leur plaquette d'identité à la villa Les Feuillantines (voir la carte ci-dessous) avant la réunion. Il faut compter environ une heure pour obtenir la plaquette et se rendre à la salle de réunion.



²Pour l'adresse, le numéro de télécopie et l'adresse électronique, voir la note 1/.

Formulaire d'enregistrement à une réunion
(Prière d'écrire en lettres d'imprimerie)

Date :

Titre de la réunion

**Comité du bois de la CEE, cinquante-septième session,
Genève, 27-30 septembre 1999**

Délégation/Participant de (pays, organisation ou institution) :

.....

Participant : M./Mme/Mlle

Nom :

.....

Prénom :

.....

Participation du : au :

Profession (fonctions officielles exercées dans votre pays) :

.....

Numéro de passeport ou de carte d'identité :

Valable jusqu'au :

Numéro de téléphone professionnel :

Numéro de télécopie :

Adresse électronique :

Adresse officielle permanente :

.....

.....